

Communiqué de presse – 6 juin 2019

## **L'atlas numérique « Archéologie des carrières » : une nouvelle étape dans la collaboration de l'Inrap avec l'UNICEM et l'UNPG**

Dans le cadre de leur partenariat, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) éditent un atlas numérique dédié à l'archéologie des carrières.

Cet atlas numérique a été présenté au siège de l'UNICEM, jeudi 6 juin 2019, en présence notamment du président de l'UNICEM, Nicolas Vuillier, et du président de l'Inrap, Dominique Garcia.

Les carrières et les archéologues ont pour centre d'intérêt commun la connaissance du sol et du sous-sol et de nombreux travaux de carrière sont soumis à des prescriptions archéologiques de l'État. Forts de cet intérêt commun et de leurs missions complémentaires, l'UNICEM, l'UNPG et l'Inrap ont signé en décembre 2017 une convention-cadre : les trois établissements s'accordaient pour favoriser l'ancrage local des aménagements et à nouer des liens avec les citoyens, dans le respect du développement durable et de la préservation de l'environnement. Ils s'engageaient également à diffuser auprès de la communauté scientifique et à valoriser auprès du public la riche information archéologique issue des activités de carrières.

### **Archéologie et carrière : une association fructueuse**

La contribution des carrières à la connaissance du patrimoine archéologique a déjà été mise à l'honneur à l'occasion de la 19<sup>ème</sup> rencontre du Club Aménageurs de l'Inrap et de la publication du hors-série d'*Archéologia* « Histoires de Carrières : un milieu à haut potentiel archéologique », en septembre 2018. Troisième temps fort de sa collaboration avec l'UNICEM et l'UNPG, l'Inrap édite aujourd'hui un atlas numérique « Archéologie des carrières ».

Mêlant articles, photographies et documents audiovisuels, cet atlas multimédia présente un état des lieux de l'archéologie des carrières en combinant approches chronologiques et cartographiques. Une entrée de chapitre est dédiée à l'histoire de l'extraction de matériaux, de la Préhistoire à l'époque contemporaine, et une carte interactive recense une sélection de sites étudiés par l'Inrap en amont de leur exploitation par les carrières ; y figurent des sites remarquables tels que la nécropole gauloise d'Attichy (Oise), le gisement préhistorique de Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime) ou encore l'habitat aristocratique de l'âge du Bronze de Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne). Enfin, deux chapitres dédiés aux enjeux de l'étude des carrières et aux découvertes récentes révèlent comment la collaboration entre archéologues et carrières a contribué à une meilleure compréhension du passé et à l'éclosion de l'archéologie moderne.

⇒ **Pour découvrir l'atlas interactif, cliquez [ici](#)**

**À propos de l'Inrap :**

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 44 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Pour en savoir plus : [www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)

**À propos de l'UNICEM :**

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, chaux ...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4 000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73% des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires (8 milliards d'euros).

Pour en savoir plus : [www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)

**À propos de l'UNPG :**

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des entreprises qui extraient et produisent des granulats naturels (sable et graviers) ou recyclés, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, ce qui représente 2 300 carrières, 400 sites de recyclage, et 15 000 emplois directs. Sa priorité est de garantir un accès à la ressource minérale qui respecte une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la qualité des matériaux, tout en appliquant les principes d'économie circulaire. La majorité de ses membres adhère à la Charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est une composante importante de la fédération unicem (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction).

Pour en savoir plus : [www.unpg.fr](http://www.unpg.fr)

**Contacts presse :****Inrap :**

Eddie Ait

Délégué aux relations institutionnelles et au mécénat

Inrap, direction générale

01 42 08 81 02 - 06 78 78 92 09 - [eddie.ait@inrap.fr](mailto:eddie.ait@inrap.fr)

**Monet Communication :**

Christophe Giraudon

Consultant relations médias

01 47 05 09 08 - [cgiraudon@monetcom.com](mailto:cgiraudon@monetcom.com)